

Les "10 commandements" du bon pêcheur

Voici les recommandations pour un bon comportement et une bonne conduite du jeune pêcheur. Ceci afin d'être un pêcheur respectueux et respecté.

1. Le pêcheur respecte la flore, la faune et l'environnement, il ne laisse pas de traces de son passage et emporte ses déchets.
2. Le pêcheur évite de marcher dans l'eau ou de détruire la flore, pour protéger les alevins et les frayères.
3. Le pêcheur respecte le poisson qu'il a capturé, et en prend le plus grand soin.



4. Le pêcheur surveille la rivière et communique les anomalies qu'il constate : pollution, dégâts...
5. Le pêcheur respecte la réglementation : permis, dates, heures, prises, mesures, quotas...
6. Le pêcheur se munit toujours de sa carte de pêche et se renseigne sur la réglementation en vigueur.

7. Le pêcheur fait attention à son matériel et à celui des autres pêcheurs.
8. Le pêcheur est sympathique, jovial et courtois avec les autres pêcheurs, riverains et garde pêche.
9. Le pêcheur respecte les clôtures et les propriétés privées.



10. Le pêcheur est désireux d'améliorer sa technique et ses connaissances, il partage son savoir-faire.

